

Image not found or type unknown



## Diagnostiques pour vente immobilier

Par **cesrh**, le **14/05/2013** à **20:59**

Étant sur le point de vendre mon appartement situé dans une résidence de 1960, je voudrait obtenir certaines informations dans le but de vous fournir un dossier le plus complet possible lors de la signature du compromis de vente .

Tout d'abord, je voudrais savoir quels sont les différents diagnostics que j'ai à réaliser sachant que le DPE, le diagnostic amiante, le diagnostic gaz ont été faits il y a cinq ans. Dois-je effectuer le diagnostic "risques naturels et technologiques".

En ce qui concerne la liste du mobilier restant, je possède les photocopies des factures de la précédente propriétaire, je voudrais donc savoir si celles-ci peuvent être prise en compte.

Merci de votre réponse